
M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME CI • 2023

CARHAIX ET LE POHER
LANGUES DE BRETAGNE



ACTES DU CONGRÈS DE CARHAIX 8-10 SEPTEMBRE 2022

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Parler breton en Nouvelle-France

La question de la langue parlée en Nouvelle-France et des fondements historiques du français entendu aujourd'hui en Amérique du Nord (principalement au Québec, mais aussi en Acadie, en Ontario, dans l'Ouest canadien, en Louisiane et dans d'autres espaces où le français est un héritage de la colonisation des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles) alimente depuis longtemps les recherches des sociolinguistes et des historiens de la langue. Leurs travaux se concentrent avant tout sur le français et les parlers romans de la région parisienne et de l'ouest de la France, qui constituent les principales zones de départ des colons, en mettant de côté les autres langues parlées par les migrants. Pourtant, certains de ceux qui se sont installés dans la colonie n'avaient pas le français comme langue maternelle : c'est notamment le cas d'hommes et de femmes en provenance de Basse-Bretagne, mais aussi du Pays basque ou de l'aire occitanophone. On le sait, le français est loin d'être la seule langue en usage dans la France d'Ancien Régime, en particulier dans les campagnes et dans les espaces éloignés du centre du royaume¹. Ces autres parlers n'ont toutefois laissé presque aucune empreinte dans les archives écrites se rapportant à la Nouvelle-France, car ils ne se sont pas implantés durablement, n'ont pas été transmis d'une génération à l'autre et se sont donc rapidement effacés au profit du français.

Comment peut-on dès lors documenter le silence des textes et partir en quête de ces langues régionales – et notamment du breton – à travers les rares traces que leur présence a laissées dans les colonies françaises d'Amérique du Nord ? Les réflexions et débats sur les circulations linguistiques entre France et Nouvelle-France méritent tout d'abord d'être rappelés, avant d'évoquer la diversité des sources mentionnant la connaissance ou la pratique de langues vernaculaires dans la colonie. Les éléments concernant plus spécifiquement les migrants originaires de Basse-Bretagne et les locuteurs bretonnants en Nouvelle-France au ^{xviii}^e siècle seront ensuite examinés plus attentivement².

1. Sur la situation linguistique à la veille de la Révolution, voir CERTEAU, Michel de, JULIA, Dominique et REVEL, Jacques, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, 2002 (1^{re} éd. 1975) ; ainsi que KREMnitz, Georg (dir.), *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

2. L'expression « Nouvelle-France » est entendue ici dans un sens géopolitique et correspond au territoire dont la France revendique la possession en Amérique du Nord au cours de son vaste mouvement

Les réflexions des sociolinguistes sur les parlers en Nouvelle-France

Pour comprendre la situation linguistique de la Nouvelle-France, rappelons que les premières explorations du xvi^e siècle, en particulier les trois voyages de Jacques Cartier (parti pour la première fois de Saint-Malo en 1534), n'ont pas conduit à un peuplement français permanent au Canada. Il faut attendre pour cela les premières années du xviii^e siècle, avec des établissements fondés en Acadie en 1604 puis dans la vallée du Saint-Laurent en 1608. Le développement de la colonie dans les deux premiers tiers de ce siècle est caractérisé par un très faible dynamisme démographique : la population permanente de Québec, principal établissement français, ne dépasse pas une centaine d'habitants vingt ans après sa fondation, et l'ensemble de la colonie ne compte qu'un peu plus de 3 000 habitants en 1663³. À cette date, Louis XIV reprend en main le développement de la colonie, auparavant délégué à des compagnies privées, et met en place une politique de peuplement volontariste, mais la population reste faible. Au cours des 150 années d'existence de la Nouvelle-France, environ 10 000 colons partis de France se sont installés et ont fait souche dans la colonie (mais il faut retenir un chiffre nettement plus élevé si l'on veut tenir compte de tous ceux et celles qui y ont séjourné de façon temporaire⁴). Dans les années 1750, on estime à environ 70 000 le nombre d'habitants venus de France ou descendant de colons français ; à la même époque, les colonies anglaises voisines en Amérique du Nord sont au moins vingt fois plus peuplées⁵. Tout le territoire de la Nouvelle-France correspondant à l'actuel Canada est cédé aux Britanniques lors du traité de Paris mettant fin à la guerre de Sept Ans en 1763, tandis que la Louisiane, après plusieurs décennies d'évolution géopolitique plus complexe, est définitivement vendue aux États-Unis par Napoléon I^{er} en 1803. Lorsqu'on évoque les langues parlées par les colons en Nouvelle-France, on parle donc d'un nombre modeste de locuteurs.

d'expansion impériale du xvi^e siècle au xviii^e siècle. Cette recherche, fruit d'une réflexion et d'une collecte d'archives entamées en 2010, a été réactivée dans le cadre d'une participation au programme de recherche canadien « Trois siècles de migrations francophones en Amérique du Nord (1640-1940) » porté par l'université de Saint-Boniface (Manitoba). Elle a également été rendue possible par les moyens mis à disposition par l'Institut universitaire de France. Je tiens à remercier France Martineau, Carmen Leblanc et Yves Frenette pour leurs précieux commentaires qui ont permis d'améliorer cet article.

3. HAVARD, Gilles, VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2003, p. 20-65.
4. BOLEDA, Mario, « Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent », *Histoire sociale/Social History*, vol. 23, n° 45, 1990, p. 153-177 ; BOLEDA, Mario, « Nouvelle estimation de l'immigration française au Canada, 1608-1760 », dans Yves LANDRY (dir.), *Le peuplement du Canada aux xvi^e et xviii^e siècles*, Caen-Paris, Centre de recherche d'histoire quantitative [CRHQ]/CNRS, 2004, p. 29-37.
5. MATHIEU, Jacques, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, xvi^e-xviii^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 247-250.

De nombreux observateurs des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles s'étonnent du contraste entre la diversité des parlers régionaux en France et le français précocement unifié que l'on entend en Nouvelle-France. « On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent », relève Bacqueville de La Potherie dans les premières années du ^{xvii}^e siècle. Le jésuite François-Xavier de Charlevoix ne dit pas autre chose dans son *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* parue en 1744 : « Nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même, ici, aucun accent. » Des missionnaires comme Chrestien Le Clercq en 1691, des voyageurs étrangers comme le Suédois Pehr Kalm en 1749, des officiers comme Louis Franquet en 1752 et Louis-Joseph de Montcalm en 1756, font partie de ces commentateurs qui insistent sur l'élégance de la langue française et l'absence d'accent et de patois dans la colonie⁶.

Comment expliquer une telle homogénéité ? Plusieurs hypothèses ont été élaborées pour comprendre ce qu'on a parfois appelé le « choc des patois ». Cette expression contestée, popularisée par Philippe Barbaud, reprend la thèse développée par ce linguiste dans les années 1980-1990 : sachant que 80 % des colons installés aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles en Nouvelle-France venaient de l'ouest de la France et de la région parisienne, il part du principe que les premiers colons s'exprimaient dans les parlers dialectaux de leurs provinces respectives avant de s'établir dans la colonie ; mais l'envoi dans les années 1660-1670 par Louis XIV de plus de 700 orphelines parisiennes à marier – les « filles du roy » – pour compenser le déséquilibre entre hommes et femmes dans la colonie explique que le français se soit imposé par leur intermédiaire et ait été transmis à leurs enfants⁷. Les hypothèses d'autres linguistes insistent au contraire sur le fait que les colons originaires des campagnes ont pour la plupart d'abord fait un séjour en ville plus ou moins long avant d'embarquer pour la colonie depuis les ports de la façade atlantique : ils ont alors eu le temps d'entendre d'autres manières de parler et d'apprendre le français (pour ceux qui ne le maîtrisaient pas) avant d'arriver en Nouvelle-France ; la connaissance préalable du français a d'ailleurs pu être un critère de sélection parmi d'autres pour les candidats à l'émigration⁸.

Aujourd'hui, les chercheurs s'entendent pour dire que l'unification linguistique s'est faite de façon précoce, dès le ^{xvii}^e siècle (alors qu'elle a été beaucoup plus tardive en France et réellement acquise sur l'ensemble du territoire métropolitain seulement dans le courant du ^{xx}^e siècle). Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être avancés. Tout

6. Voir les nombreux témoignages rassemblés et analysés dans CARON-LECLERC, Marie-France, *Les témoignages anciens sur le français du Canada (du ^{xvii}^e au ^{xix}^e siècle) : édition critique et analyse*, thèse de doctorat de linguistique, Québec, Université Laval, 1998.

7. BARBAUD, Philippe, *Le choc des patois en Nouvelle-France. Essai sur l'histoire de la francisation du Canada*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1984.

8. MORIN, Yves-Charles, « Les sources historiques de la prononciation du français au Québec », dans Raymond MOUGEON et Édouard BÉNIAC (dir.), *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 199-236.

d'abord, les colons, issus de régions différentes, se sont mélangés dans la colonie, où ils ont continué à être géographiquement mobiles : le français a donc été la langue commune d'échange la plus évidente, et son usage rendu nécessaire pour des besoins immédiats d'intercompréhension. La proportion des populations urbaines issues de couches sociales moyennes ou élevées a aussi été plus forte que la moyenne française, et beaucoup venaient de la partie nord de la France qui était globalement plus alphabétisée que le sud : ils avaient donc pour la plupart déjà une maîtrise au moins partielle du français, langue du roi et de l'autorité, au moment de leur départ. Il faut toutefois prendre garde au prisme déformant des textes dont on dispose pour étudier cette question : les archives écrites émanent avant tout des élites et surreprésentent donc les milieux les plus éduqués et francisés. Le passage de l'oral à l'écrit dans les sources qui transcrivent des témoignages parlés conduit, par ailleurs, à une normalisation langagière. La présence des parlers régionaux n'est donc pas facile à percevoir et certains linguistes estiment qu'ils ont pu continuer à être parlés en Nouvelle-France pendant plusieurs décennies jusqu'au XVIII^e siècle sans nécessairement laisser de traces dans les archives⁹. La distinction entre français et dialectes mérite d'ailleurs d'être interrogée : la maigreur des indices concernant des problèmes de communication entre colons suggère que l'intercompréhension devait être globalement bonne entre les différents parlers issus de la « France d'oïl », ce qui invite à distinguer le cas de ces dialectes de celui des langues régionales plus éloignées du français centralisé, comme l'occitan, le basque ou le breton¹⁰.

Il faut aussi garder en tête que ces langues et dialectes s'inscrivent dans un ensemble plurilingue complexe et mouvant. La colonisation conduit non seulement à un transfert en Amérique de la diversité linguistique du royaume de France, mais la situation se complexifie encore au contact d'autres langues amérindiennes, africaines (en lien avec la traite des esclaves) et européennes (issues des contacts avec d'autres empires coloniaux ou parlées par les régiments étrangers recrutés par le roi de France). Les colonies françaises d'Amérique forment bel et bien un « empire de Babel » dans lequel la pluralité linguistique est omniprésente¹¹.

9. Voir les analyses et synthèses de FARIBAUT, Marthe, « Patois et français régionaux en Nouvelle-France », dans Philippe JOUTARD et Thomas WIEN (dir.), *Mémoires de Nouvelle-France. De France en Nouvelle-France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 273-282 ; MARTINEAU, France, « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique », dans Serge LUSIGNAN, France MARTINEAU, Yves-Charles MORIN et Paul COHEN, *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 227-317 ; MARTINEAU, France, Wim REMYSEN et André THIBAUT, *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Ophrys, 2022, p. 38-44.

10. ASSELIN, Claire, McLAUGHLIN, Anne, « Les immigrants en Nouvelle-France au XVII^e siècle parlaient-ils français ? », dans Raymond MOUGEON et Édouard BÉNIAC (dir.), *Les origines...*, op. cit., p. 101-130.

11. COHEN, Paul, « Empires, colonies, langues », dans France MARTINEAU, Annette BOUDREAU, Yves FRENETTE et Françoise GADET (dir.), *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2018, p. 177-202.

Les traces des langues régionales dans les sources coloniales

Dès lors, quelles traces peut-on trouver des langues vernaculaires issues des différentes provinces de France dans les colonies d'Amérique du Nord¹² ? Les informations sont éparses et lacunaires, dispersées au milieu d'une grande variété de documents. Un des premiers textes liés à l'expansion coloniale française, une pièce de théâtre composée par le voyageur et écrivain picard Marc Lescarbot et jouée à Port-Royal en Acadie en 1606 – soit deux ans avant la fondation de Québec –, contient une tirade de douze vers en occitan¹³. On trouve également des traductions en occitan dans les notes associées au dictionnaire français-algonquin compilé dans les années 1670 par le missionnaire Louis Nicolas, originaire du Vivarais, pour son usage personnel¹⁴. Les archives judiciaires constituent, quant à elles, des sources précieuses pour repérer l'usage de langues régionales. Dans un procès qui oppose deux habitants près de Québec entre 1666 et 1669, un témoin ne parvient pas à comprendre tout le discours prononcé par l'accusé car ce dernier « parlait dans son patois¹⁵ ». En Louisiane, un meurtre commis en 1767 implique pour sa part des marins ivres originaires de la région marseillaise et qui parlent provençal¹⁶. La présence de nombreux sobriquets rappelant l'origine géographique des colons et dont certains sont devenus des noms de famille encore aujourd'hui portés en Amérique francophone, comme les patronymes Normand, Picard, Breton ou Langevin, interrogent aussi sur ce qui définit une caractérisation régionale : la langue fait-elle partie des traits distinctifs retenus, et jusqu'à quel point les différences

12. La distinction floue entre les différents parlers de la « France d'oïl » conduit à privilégier ici les références concernant le basque, le breton et les langues d'oc.

13. LESCARBOT, Marc, *Théâtre de Neptune en la Nouvelle-France*, publié dans *Les muses de la Nouvelle-France*, Paris, Jean Millot, 1609. Composée en l'honneur de Jean de Biencourt de Poutrincourt, lieutenant-général de l'Acadie, elle s'inscrit dans une tradition de pratiques cérémonielles intégrant pleinement le plurilinguisme du royaume de France et de son empire. COHEN, Paul, « Penser un empire de Babel. Langues et célébration du pouvoir royal dans le monde atlantique français, XVI^e-XVII^e siècles », dans Cécile VIDAL (dir.), *Français ? La nation en débat entre colonies et métropole, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2014, p. 35-54.

14. Ces deux sources en occitan sont présentées dans FARIBAUT, Marthe, « Patois et français régionaux... », art. cité, p. 283-284.

15. Document cité dans : RIVARD, Adjutor, *Études sur les parlers de France au Canada*, Québec, Garneau, 1914, p. 20.

16. Archives du Conseil supérieur de Louisiane, 1767/06, Louisiana Historical Center. Procès mentionné dans VIDAL, Cécile, *Caribbean New Orleans. Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, Williamsburg-Chapel Hill, Omohundro Institute of Early American History and Culture/University of North Carolina Press, 2019, p. 450.

d'usages linguistiques et les accents permettent-ils de reconnaître un Provençal d'un Poitevin en Nouvelle-France au ^{xvii}^e siècle¹⁷ ?

Des langues régionales ont, par ailleurs, été utilisées, dès le ^{xvi}^e siècle, dans le cadre des échanges commerciaux entre Européens et Amérindiens, en particulier le basque. Un pidgin basque-algonquien est attesté sur les côtes nord-est du Canada au tournant du ^{xvii}^e siècle : ce parler simplifié, mélangeant deux langues pour les besoins du commerce, révèle le rôle essentiel et précoce des Basques dans la pêche à Terre-Neuve et dans le négoce des fourrures avec les nations amérindiennes qu'ils côtoient, les Innus – appelés Montagnais dans les sources anciennes – sur les bords du Saint-Laurent et les Mi'kmaq sur le territoire de l'actuelle Nouvelle-Écosse¹⁸. Le basque est aussi utilisé dans les échanges commerciaux entre marchands installés en Nouvelle-France et familles restées en Europe. Des correspondances dans cette langue sont conservées dans le fonds des *Prize Papers* aux Archives nationales britanniques, qui rassemble les documents confisqués par des corsaires anglais sur des navires ennemis capturés au cours des ^{xvii}^e-^{xviii}^e siècles. On y trouve une cinquantaine de lettres en basque – mêlées à des lettres en français – saisies sur le *Dauphin*, qui faisait la route de Bayonne à Louisbourg, sur l'île du Cap-Breton, lorsqu'il est attaqué et pris en 1757 : elles ont été rédigées par les familles restées en France à l'intention de leurs proches installés dans la colonie¹⁹. Plusieurs autres lettres en basque éparpillées sur différents navires sont présentes dans ce fonds, d'une richesse exceptionnelle, qui conserve aussi des attestations d'autres langues régionales, dont plusieurs chansons en provençal²⁰. Dans les archives coloniales, une pétition des marchands de Saint-Jean-de-Luz, adressée au roi en 1730 pour envoyer un chapelain basquophone à l'Île-Royale (nom alors donné à l'île du Cap-Breton), est rejetée au motif que les prêtres déjà présents dans les villages de Niganiche et Saint-Esprit ont appris assez de basque pour recevoir les confessions et officier dans cette langue. Plusieurs interprètes sont encore mentionnés dans les procès portés devant le Conseil supérieur de Louisbourg,

17. Voir à ce sujet les remarques de MOOGK, Peter, *La Nouvelle-France. The Making of French Canada. A Cultural History*, East Lansing, Michigan State University Press, 2000, p. 147-148.

18. BAKKER, Peter, « The Language of the Coast Tribes is Half Basque : A Basque-American Indian Pidgin in Use between Europeans and Native Americans in North America, ca. 1540-ca. 1640 », *Anthropological Linguistics*, vol. 31, n° 3-4, 1989, p. 117-147 ; VÉZINA, Robert, *Le lexique des voyageurs francophones et les contacts interlinguistiques dans le milieu de la traite des pelleteries : approche sociohistorique, philologique et lexicologique*, thèse de doctorat de linguistique, Québec, Université Laval, 2010, p. 334-336. Robert Vézina mentionne aussi, pour prendre un exemple hors de France, l'usage qui a pu être fait du gaélique écossais pour communiquer avec les Amérindiens de la nation crie, *Id., ibid.*, p. 118-119.

19. Archives nationales britanniques (The National Archives, Kew), HCA 30/264/2. En attendant la parution prochaine d'une édition critique de ce corpus, les lettres et leurs transcriptions sont disponibles en ligne grâce au travail des chercheurs du laboratoire IKER à l'université de Pau et des pays de l'Adour : <https://anpersana.iker.univ-pau.fr/collections/show/12>.

20. Voir notamment : Archives nationales britanniques, HCA 30/278/6.

tandis que le basque est utilisé comme langue intermédiaire lors d'une affaire mettant en accusation un Espagnol ne comprenant pas le français²¹.

D'autres sources encore permettent de repérer la présence de langues régionales dans les colonies françaises atlantiques au-delà de la seule Nouvelle-France. Dans les Antilles, la pièce de théâtre *La Bienfaisance de Louis XVI ou les festos de la Pax* est la seule utilisation connue d'occitan dans le domaine du spectacle sur l'île de Saint-Domingue (actuelle Haïti) : la représentation publique est annoncée par voie de presse dans les *Affiches américaines* en 1783²². Cette gazette imprimée publie, par ailleurs, chaque semaine des annonces d'esclaves en fuite et indique occasionnellement leurs compétences linguistiques, parmi d'autres traits distinctifs, dans l'avis de recherche : on apprend ainsi qu'« un Negre, nommé Bergamotte, parlant gascon » s'est échappé de Port-au-Prince en 1767, et qu'« un Mulâtre nommé Charles, dit Mazuline [...], les yeux hagards, une cicatrice au front, lui manquant une dent de devant de la machoire supérieure, les pieds mal faits, sachant lire & écrire, & parlant François & Gascon » s'est enfui du Cap en 1777²³. Ces mentions rappellent la présence importante dans cette île de colons occitanophones originaires du sud-ouest de la France²⁴. On peut enfin noter que certaines archives écrites conservent la trace de langues créoles dans les Antilles, mais il s'agit là d'une situation différente, puisque la rencontre se fait entre les dialectes de la France d'oïl et des langues d'Afrique et des Caraïbes en n'impliquant pas de langue régionale telle que l'occitan, le basque ou le breton²⁵.

La présence des migrants originaires de Basse-Bretagne en Nouvelle-France

Une fois ce tableau général dressé, qu'en est-il plus précisément de l'usage de la langue bretonne en Amérique du Nord ? Un retour sur les données démographiques permet tout d'abord d'évaluer le nombre de migrants originaires de Basse-Bretagne

21. Voir l'analyse de : JOHNSTON, A. J. B., *Control and Order in French Colonial Louisbourg, 1713-1758*, East Lansing, Michigan State University Press, 1992, p. 48-49.

22. BnF, *Affiches américaines*, Le Cap, 22 octobre 1783. Citée dans : CAMIER, Bernard, *Musique coloniale et société à Saint-Domingue dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, thèse de doctorat en histoire, Pointe-à-Pitre, Université des Antilles et de la Guyane, 2004, p. 158.

23. *Affiches américaines*, 27 mai 1767 (texte complet disponible sur le site : <http://www.marronnage.info/fr/document.php?id=1953>) et 30 août 1777 (<http://www.marronnage.info/fr/document.php?id=4847>). Cette seconde annonce est republiée cinq fois entre 1777 et 1783, suggérant que le fugitif a réussi à trouver durablement refuge auprès d'une communauté d'esclaves marrons.

24. COHEN, Paul, « Empires, colonies, langues... », art. cité, p. 184 ; BUTEL, Paul, *Histoire des Antilles françaises, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002.

25. Voir, par exemple, les extraits du registre de déclaration du greffe de Petit-Goâve, à Saint-Domingue en 1780, contenant des incises en créole, présentés dans ROGERS, Dominique (dir.), *Voix d'esclaves. Antilles, Guyane et Louisiane françaises, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Karthala, 2015, p. 91-93.

dans la colonie. L'importance numérique des Bretons dans les flux de populations vers la Nouvelle-France a fait l'objet de débats : selon la méthodologie utilisée, les chiffres ne sont pas les mêmes. Pendant longtemps n'ont été considérés que les colons installés durablement et qui ont laissé une descendance²⁶. La Normandie se situe alors en tête des régions les plus pourvoyeuses aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles avec l'Île-de-France, suivie du Poitou et de l'Aunis, tandis que la Bretagne n'arrive qu'en cinquième position. Les travaux de Leslie Choquette et de Mario Boleda ont entièrement revu cette perspective en intégrant à ce décompte non seulement les colons établis mais aussi les migrants temporaires qui ne sont restés qu'un temps limité en Nouvelle-France et/ou qui n'ont pas eu de descendance. Avec ce mode de calcul, les migrants sont au moins trois fois plus nombreux dans leur ensemble, et la Bretagne arrive en tête des provinces d'origine²⁷.

La disproportion entre Haute et Basse-Bretagne est flagrante dans le contingent fourni : près des deux tiers des colons établis (70 % des individus si l'on compte les migrants temporaires) sont originaires de la partie orientale de la province, autour des pôles moteurs que sont les ports de Nantes et de Saint-Malo. Dans l'étude qu'il consacre aux Bretons établis en Nouvelle-France, Marcel Fournier recense 2 380 hommes et femmes entre 1604 et 1770. Son découpage géographique par département actuel ne permet pas d'établir finement la proportion des départs en fonction des aires linguistiques, mais on retrouve le poids nettement plus marqué de la Haute-Bretagne²⁸. Il reste toutefois environ un tiers des migrants qui viennent de l'aire linguistique bretonnante. Combien parmi eux parlaient breton ? Il est très difficile de répondre à cette question, d'autant plus que Leslie Choquette insiste sur le caractère très urbain de ces individus, notamment parmi les migrants saisonniers²⁹. Fañch Broudic calcule qu'à la fin de l'Ancien Régime, un paysan sur vingt maîtrise le français ; si les villes sont beaucoup plus francophones, notamment dans les

26. Les travaux de référence sur le nombre de colons établis s'appuient sur le Programme de recherche en démographie historique porté par l'Université de Montréal depuis 1966 : <https://www.prdh-igd.com/>. Les principaux résultats sont exposés dans : CHARBONNEAU, Hubert, GUILLEMETTE, André, « Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne », dans Claude POIRIER (dir.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 157-183.

27. CHOQUETTE, Leslie, *De Français à paysans. Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Québec-Paris, Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2001 ; BOLEDA, Mario, « Nouvelle estimation de l'immigration française... », art. cité.

28. FOURNIER, Marcel, *Les Bretons en Amérique du Nord des origines à 1770*, Québec, Société de généalogie de Québec, 1987 ; *Id.*, *Les Bretons en Amérique française, 1504-2004*, Rennes, Les Portes du Large, 2005. Le tableau fourni dans ce deuxième ouvrage (p. 61) indique l'origine départementale des Bretons installés en Amérique du Nord entre 1604 et 1770 : 32,8 % viennent du département actuel d'Ille-et-Vilaine, 17,2 % des Côtes-d'Armor, 16,8 % de Loire-Atlantique, 15 % du Finistère, 8,5 % du Morbihan et 9,7 % d'un département indéterminé.

29. CHOQUETTE, Leslie, *De Français à paysans...*, *op. cit.*, p. 52-54.

milieux aisés – la connaissance du français étant un élément de distinction sociale –, le breton reste parlé dans toutes les zones urbaines, où deux mondes linguistiques se côtoient³⁰.

Au-delà du traitement sériel de ces données, un regard plus attentif porté aux parcours individuels de migrants permet de repérer des profils de colons qui ont toutes les chances d'être bretonnants. Prenons deux exemples. Noël Le Goff ou Le Got, né dans la paroisse rurale d'Irvillac au nord de la Cornouaille vers 1674, s'engage très jeune comme soldat dans les troupes de la Marine, prend le surnom de Deslauriers et arrive au Canada. Il combat en Nouvelle-France où il continue une carrière militaire dans la vallée du Saint-Laurent jusqu'en 1698, année où il quitte l'armée, se marie à Montréal et acquiert une terre qu'il défriche et exploite. Il décède dans l'île de Montréal en 1748 à l'âge de 80 ans. De son union avec Marie Besnard, née dans la colonie, naissent quatorze enfants dont neuf garçons. L'acte de mariage orthographie son nom Le Go, reproduisant une prononciation proche du breton parlé³¹. La graphie évolue en Legault, à l'origine d'un patronyme encore très porté aujourd'hui au Québec³². Quant à Christophe-Jean Corollaire (dont le nom est orthographié Le Coroller en Bretagne), né en 1729, il est l'aîné d'une famille de cinq enfants dont les parents vivent dans le bois de Kergrist avant de s'établir au bourg de Kergrist-Moëlou, au nord de Rostrenen en Centre-Bretagne. En 1747, il s'engage comme tambour dans les troupes de la Marine. Impliqué dans une rixe qui se transforme en duel à Québec en 1751, il est emprisonné, accepte de devenir bourreau en échange d'une remise de peine et épouse une femme rencontrée en prison. Il meurt sans descendance³³. Il serait très improbable que ces deux hommes ne soient pas bretonnants, même si aucune archive écrite n'en garde la trace. Il est difficile de connaître leur degré de maîtrise du français au moment de leur départ : même dans l'hypothèse où ils n'auraient eu qu'une connaissance très imparfaite de cette langue, ils l'auront en tout cas apprise rapidement au contact de leurs camarades de régiment.

30. BROUDIC, Fañch, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995, p. 259-262.

31. La graphie -ff (que l'on trouve à la fin du patronyme Le Goff) étant utilisée en moyen-breton pour indiquer une voyelle nasalisée.

32. D'après le rapport de l'Institut de la statistique du Québec paru en 2006, il s'agit du 101^e patronyme le plus porté dans la province. C'est d'ailleurs celui de l'actuel premier ministre du Québec, François Legault : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/noms-de-famille-au-quebec>.

33. Ces deux parcours sont présentés dans : FOURNIER, Marcel, *Les Bretons en Amérique française...*, op. cit., p. 208-211.

Les attestations concernant la langue bretonne en Amérique du Nord

Si l'on cherche des sources écrites mentionnant spécifiquement la présence du breton en Nouvelle-France, les archives criminelles permettent très ponctuellement d'en repérer l'usage à travers la mention d'interprètes. Le procès à l'encontre d'Étienne Basque, tailleur d'habits accusé de vol en 1741 à bord de deux navires mouillant dans le port de Louisbourg, est révélateur de la grande diversité linguistique au sein de cette place forte française sur l'île du Cap-Breton, caractérisée par un très fort brassage de populations : des pêcheurs issus de toute la façade atlantique de l'Europe y côtoient des soldats en garnison recrutés dans l'ensemble de la France et ailleurs sur le continent, sans oublier que les Européens sont au contact des populations amérindiennes déjà présentes sur ce territoire. À côté du français, le basque, l'allemand, l'espagnol, l'anglais, le mi'kmaq et le breton y sont attestés au milieu du XVIII^e siècle, mais aussi le néerlandais, l'italien, le portugais et possiblement le gaélique et l'occitan³⁴. Ce procès concerne un accusé né en Espagne et s'exprimant en français, et implique son acolyte portugais qui a besoin d'un interprète lors de son interrogatoire. Les trois témoins appelés à déposer sont des marins natifs d'Audierne, membres d'équipage sur la *Marie Julienne*. Un seul d'entre eux maîtrise le français : pour les deux autres – Guillaume Glouaguen, âgé de 25 ans, et Jacques Leguaer, âgé de 16 ans –, la traduction est assurée par le capitaine du navire « interprete par nous nommé d'office de langue bretonne en la françoise dont led [it] tesmoin n'a point usage³⁵ ».

Il n'est guère étonnant de rencontrer ces bretonnants monolingues au sein d'équipages de navires saisonniers. La présence temporaire de ces pêcheurs dans la colonie explique qu'ils n'aient ni le besoin ni l'occasion d'apprendre le français, et le monolinguisme d'une partie de l'équipage confirme l'usage du breton comme langue de travail sur des bateaux de pêche en provenance de Basse-Bretagne. L'importance des campagnes dans les eaux de Terre-Neuve pour les populations bretonnantes transparaît, par ailleurs, à travers l'usage de termes spécifiques pour décrire ces navires de pêche dans le dictionnaire français-breton de Grégoire de Rostrenen imprimé en 1732 : « Amérique, une des quatre parties de monde, *doüar-nèvez* – Vaisseau qui va ou qui vient d'Amérique, *doüar-nevez-yad*, pl. *doüar-nevezys*, *doüar-nevez-ydi*³⁶ ».

34. JOHNSTON, A. J. B., *Control and Order...*, op. cit. p. 48 et 243 ; *Id.*, « The People of Eighteenth-Century Louisbourg », *Nova Scotia Historical Review*, vol. 2, n° 2, 1991, p. 75-86.

35. Arch. dép. de Charente-Maritime, B 6113, amirauté de Louisbourg, 1741.

36. ROSTRENEN, Grégoire de, *Dictionnaire françois-celtique, ou françois-breton*, Rennes, Julien Vatar, 1732, p. 33, définition identique reprise p. 917. Voir aussi les remarques sur le breton en Nouvelle-France dans : GUILLOREL, Éva, JOUAS, Josette, « Fishermen and Farmers, Priests and Poets : The Bretons in North America » dans Michael NEWTON (dir.), *Celts in the Americas*, Antigonish, Saint Francis Xavier University Press, 2013, p. 18-38.

Le récit plus tardif de Jean Conan, tisserand de Guingamp qui rédige à la fin de sa vie ses *Avanturio* en plus de 7000 vers en breton, témoigne encore de l'utilisation de la langue bretonne sur les navires morutiers bas-bretons. Un des premiers souvenirs qu'il décrit est en effet la campagne de pêche à laquelle il participe en 1787 : parti de Paimpol, son navire fait naufrage au large de Terre-Neuve et Jean Conan relate ensuite une série de péripéties le mettant en contact avec plusieurs communautés amérindiennes ainsi qu'avec des pêcheurs normands, anglais et hollandais³⁷. La référence à Terre-Neuve se retrouve également dans plusieurs *gwerzioù*, chansons en langue bretonne recueillies de tradition orale qui, si elles ne peuvent être précisément datées, se rapportent de toute évidence à la période d'Ancien Régime³⁸.

Si l'on se tourne cette fois du côté des colons bas-bretons établis de façon permanente en Nouvelle-France, le témoignage le plus intéressant est contenu dans un mémoire judiciaire rédigé à l'initiative d'Yves Phlem en 1737, rédigé pour répondre aux attaques de charlatanisme dont il fait l'objet. Dans ce *Mémoire contenant griefs et moyens d'appel pour le sieur Yves Phlem, chirurgien établi sur le fief de Ste Anne près Batiscan, appelant*, ce natif de Ploujean, aux limites de Morlaix, décrit le parcours qui l'a mené de la Bretagne au Canada où il s'est établi à Sainte-Anne-de-la-Pérade, sur la rive nord du Saint-Laurent entre Québec et Trois-Rivières. Après avoir appris dans sa jeunesse à panser les blessures, il explique que « l'inclination de naviguer qui est naturelle aux Bretons le détermina à s'embarquer à Saint-Malo pour passer en cette colonie », où il arrive en 1720. Mais les premiers temps sont malaisés pour des raisons linguistiques :

« On ne dira point combien il luy fut difficile de pouvoir subsister dans les commencements. La science qu'il avoit aquis et qui étoit la seule que l'être Suprême lui avoit acordé luy étoit inutile, parce qu'il n'entendoit que le breton. Qu'on est à plaindre quoyqu'on ayt des talens dès qu'on ne peut point donnér les expressions et faire conoitre son scavoir³⁹. »

Il surmonte pourtant cet obstacle, réussit à exercer sa profession et sa réputation grandit. Il épouse, en 1724, une femme originaire de l'île d'Orléans (près de Québec)

37. CABON, Bernard, CASSARD, Jean-Christophe, COMBOT, Paolig et alii, *Les aventures du Citoyen Jean Conan de Guingamp. Avanturio ar Citoien Jean Conan a Voengamb*, Morlaix, Skol Vreizh, 1990.

38. GUILLLOREL, Éva, *La complainte et la plainte. Chanson, justice, cultures en Bretagne (xvi^e-xviii^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/ Dastum/Centre de recherche bretonne et celtique, 2010, p. 347, 352-353 ; JÉZÉQUEL, Yves, GIRAUDON, Daniel, « Terre-Neuviers, victimes des Barbaresques au xviii^e siècle. *Gwerz Itron Varia a Bennwern* », *Musique bretonne*, t. 73, juillet-août 1987, p. 5-10. Voir aussi la rare chanson manuscrite en breton dont la mise par écrit date vraisemblablement du xviii^e siècle, qui décrit de façon fantaisiste le départ de milliers de Bretonnes envoyées en Nouvelle-France au nom du roi : SEUBIL GKERNAUDOUR Herve, « Ur son diwar-benn Bretonezed bet kaset d'an Douar-Nevez », *Hor Yezh*, n° 290, 2017, p. 3-14.

39. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, TL5, D1145, pièce 1145-24. Je remercie Rénald Lessard de m'avoir mentionné ce dossier.

et l'on imagine qu'il a profité de ses premières années dans la colonie pour apprendre le français. Sa maîtrise de cette langue semble toutefois encore très partielle en 1727, sept ans après son arrivée, puisqu'un acte notarié le concernant précise qu'il a signé « en breton ne pouvant ecrire en francoue⁴⁰ ». La signification de cette formulation pose question, même si le notaire a certainement une bonne raison de relever cette particularité linguistique : un regard porté sur la signature de cet acte ne permet en tout cas pas de distinguer quelque particularité « bretonne » que ce soit, mais plutôt la graphie très mal assurée d'un individu non alphabétisé. Cette mention accidentelle de la langue bretonne dans un mémoire judiciaire qui ne porte en rien sur ce sujet invite à s'interroger sur l'intégration sociale de ceux qui arrivent dans la colonie sans parler français. Si Yves Phlem trouve utile de mentionner ses difficultés de communication, celles-ci ne l'empêchent pourtant pas de travailler, de se marier et d'intenter des actions en justice, puisqu'il est lui-même à l'initiative d'un procès porté devant la prévôté de Québec en 1736, à la suite du refus de paiement de ses honoraires par la veuve d'un patient décédé malgré ses soins. Ses lacunes en matière de connaissance de la langue véhiculaire de la colonie ne l'ont donc pas empêché de s'intégrer rapidement.

D'autres traces du breton en Nouvelle-France sont à chercher du côté des sources religieuses. Jean-Louis Le Loutre, né en 1711 à Morlaix et fils d'un marchand-papetier, est envoyé comme missionnaire en Acadie par le séminaire des Missions étrangères. Il seconde le père Maillard dans l'apostolat auprès des Mi'kmaq de l'île du Cap-Breton avant de soutenir la résistance amérindienne à la domination britannique durant la guerre de Sept Ans⁴¹. Peu après son arrivée dans la colonie en 1737, il écrit une longue lettre décrivant les difficultés de son installation et notamment le défi que représente l'apprentissage de la langue mi'kmaq. Il affirme qu'il est désormais capable de comprendre approximativement des conversations, qu'il commence à faire le catéchisme, chanter, enseigner des prières et confesser dans cette langue, et précise : « l'accens ne me rebute point je [trouve] qu'il approche un peu du basque, de l'anglois, et même du breton qui est ma premiere langue⁴² ». La comparaison entre les Bas-Bretons et les Amérindiens, outre l'expérience linguistique personnelle de

40. Archives nationales à Trois-Rivières, fonds Cour Supérieure, district judiciaire de Trois-Rivières, greffe de François Trottain dit Saint-Seürin, CN401, S90, acte de vente de maison passé à Batiscan le 9 juin 1727. Il s'agit, d'après Raymond Douville, d'un des deux seuls contrats notariés signés par Yves Phlem, qui indique ailleurs ne savoir ni écrire ni signer. DOUVILLE, Raymond, *Les tribulations d'un guérisseur à Sainte-Anne-de-la-Pérade au 18^e siècle : Yves Phlem, ancêtre des familles Hivon*, Collection « Nos vieilles familles », Cahier n° 3, 1975, p. 6-7.

41. SÉGALEN, Jean, *Acadie en résistance. Jean-Louis Le Loutre (1711-1772) : un abbé breton au Canada français*, Morlaix, Skol Vreizh, 2002.

42. LE LOUTRE, Jean-Louis, « Lettre de Le Loutre, Cobequit, 1^{er} octobre 1738 », Centre de référence de l'Amérique française, Archives du séminaire de Québec, reproduite dans *Le Canada-français*, janvier 1888, IV – Lettres de Monsieur l'Abbé Le Loutre missionnaire en Acadie, p. 21.

Jean-Louis Le Loutre, doit être replacée dans le contexte de mise en parallèle des missions intérieures et extérieures depuis la Réforme catholique enclenchée par le concile de Trente dès la seconde moitié du ^{xvi}^e siècle. Les Bretons – mais aussi les habitants d’autres provinces du royaume de France – sont comparés aux peuplades des nouveaux mondes pour leur ignorance des préceptes de la religion catholique : le biographe de Michel Le Nobletz, missionnaire particulièrement actif en Basse-Bretagne qui développe des outils pédagogiques – les *taolennoù* ou tableaux de mission – également promis à un bel avenir auprès des Amérindiens du Canada, affirme que la population de Cornouaille « ne différerait des Canadois que du seul baptême⁴³ ». Quant à son successeur Julien Maunoir, il se tourne vers l’apprentissage du breton et les missions en Basse-Bretagne tout en rêvant de devenir missionnaire au Canada, projet auquel il renonce finalement pour des raisons de santé⁴⁴.

L’action de Jean-Louis Le Loutre doit aussi être analysée au regard des enjeux religieux et politiques liés à la connaissance des langues amérindiennes au ^{xviii}^e siècle en Acadie, dans un contexte d’influence grandissante des missionnaires protestants accompagnant l’appropriation progressive de ce territoire par les Britanniques⁴⁵. Rares sont ceux qui se mettent sérieusement à l’apprentissage de ces langues grammaticalement complexes et peu documentées. Le missionnaire le plus investi dans ce domaine, Pierre Maillard, n’a de cesse de réclamer à ses supérieurs l’envoi d’ecclésiastiques doués en langues pour l’assister et lui succéder. Après avoir refusé deux candidats qui lui sont proposés et qu’il ne juge pas suffisamment capables, il accueille Jean-Louis Le Loutre à la fin des années 1730, puis Jean Manach – lui aussi originaire de Morlaix – à partir de 1750. Ce n’est peut-être pas un hasard si ces deux missionnaires viennent de Basse-Bretagne et ont déjà, avant leur arrivée en Nouvelle-France, une expérience du plurilinguisme qui facilite de toute évidence leur apprentissage des langues amérindiennes. Bilingue breton-français, ayant une maîtrise approfondie du latin, Jean-Louis Le Loutre s’est aussi familiarisé avec

43. PÉRENNÈS, Henri, *La vie du vénérable Dom Michel Le Nobletz par le vénérable Père Maunoir*, Saint-Brieuc, Armand Prud’homme, 1934, p. 313. Cité dans : CROIX, Alain, « Missions, Hurons et Bas-Bretons au ^{xvii}^e siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l’Ouest*, t. 95, n° 4, 1988, p. 494. Voir aussi SIMARD, Jean, « La postérité de dom Michel Le Nobletz dans le Nouveau Monde », dans Yann CELTON (dir.), *Dom Michel Le Nobletz. Mystique et société en Bretagne au ^{xvii}^e siècle*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 2018, p. 277-290.

44. BOSCHET, Antoine, *Le parfait missionnaire, ou, Vie du R.P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Bretagne*, Lyon, Périsse, 1834 (1^{re} éd. 1697), p. 54-55 ; DESLANDRES, Dominique, *Croire et faire croire. Les missions françaises au ^{xvii}^e siècle*, Paris, Fayard, 2003, p. 61-64.

45. GUILLOREL, Éva, « Gérer la confusion de Babel. Politiques missionnaires et langues vernaculaires dans l’est du Canada (^{xvii}^e-^{xix}^e siècle) », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 66, n° 2, 2012, p. 177-203.

l'hébreu lors de sa formation au séminaire du Saint-Esprit à Paris⁴⁶. Joseph Guéguen, demi-frère de Jean Manach, rejoint les deux autres religieux en 1753 à l'âge de 12 ans. Le but, en faisant venir un enfant, est de préparer la succession missionnaire en facilitant l'apprentissage du mi'kmaq par une immersion dès le plus jeune âge. Joseph Guéguen n'est finalement pas ordonné prêtre, mais sa connaissance très poussée de cette langue amérindienne fait de lui un excellent interprète qui développe des activités commerciales et des relations politiques et diplomatiques en jouant le rôle d'intermédiaire entre les Amérindiens, les Français et les Britanniques⁴⁷.

Il ne faut pas surestimer pour autant l'apport de la Basse-Bretagne ou d'autres espaces du royaume de France marquées par un fort bilinguisme dans la maîtrise des langues amérindiennes : Pierre Maillard, considéré comme le meilleur missionnaire-linguiste en Acadie, est né dans le diocèse de Chartres. De plus, seuls 38 % des missionnaires bretons envoyés dans les colonies françaises entre le ^{xvi}^e siècle et ^{xviii}^e siècle – englobant le Canada dans un ensemble plus large – viennent de la partie occidentale de la province, un chiffre qui se rapproche du déséquilibre déjà observé entre Basse et Haute-Bretagne, au profit de cette dernière, dans la proportion des migrants installés en Nouvelle-France⁴⁸.

Conclusion

On ne possède que des bribes d'information éparées sur la présence du breton en Nouvelle-France, relevées au hasard de sources n'ayant pas pour objet des considérations linguistiques. Ces traces révèlent un héritage individuel apporté de France aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles par certains migrants ayant cette langue pour idiome maternel. De l'autre côté de l'Atlantique, le breton perd toutefois tout usage social de communication

46. MORIN, Maxime, *Devenir « missionnaire des Sauvages » : Origines, formation et entrée en fonction des sujets dans les missions amérindiennes du Canada et de l'Acadie (1700-1763)*, thèse de doctorat en histoire, Québec, Université Laval, 2018, p. 108-109 et 171-186.

47. BRUN, Régis, *Pionnier de la nouvelle Acadie, Joseph Gueguen, 1741-1825*, Ottawa, Éditions d'Acadie, 1984 ; DELANEY, Paul, « Les ancêtres de Joseph Guégen de Cocagne », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, 2000, vol. 31, n° 1, p. 4-18. Marié à deux reprises, il est l'un des fondateurs du village acadien du Cocagne où il a laissé en héritage son patronyme, encore bien porté aujourd'hui sous une forme légèrement transformée : le maire actuel, Marc Goguen, fait partie de ses descendants. Dans un autre contexte, ce phénomène d'apprentissage facilité des langues pour des individus déjà plurilingues est observé par le voyageur Patrick Campbell en 1791, qui remarque que les Écossais des Highlands – donc de la région gaélophone – travaillant dans le commerce de fourrures au Canada apprennent plus facilement les langues amérindiennes ou le français que les anglophones monolingues. MITCHELL, Elaine Allan, « The Scot in the Fur Trade », dans William Stanford REID (dir.), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1976, p. 32.

48. ALIX, Marc-Antoine, *Missionnaires bretons dans les Nouveaux Mondes (xvi^e-xviii^e siècle)*, master 2 d'histoire, Rennes, Université Rennes 2, 2017, p. 85-87.

parmi les colons, dans des communautés caractérisées par une forte mobilité et un constant brassage de populations venues de différentes provinces de France. Il n'est logiquement pas transmis aux jeunes générations et disparaît rapidement. Sa présence dans la colonie apparaît beaucoup plus ténue que d'autres langues régionales parlées dans le royaume de France, comme l'occitan et surtout le basque : dans ce dernier cas, l'usage de cette langue se maintient par endroits dans des régions côtières fortement marquées par la présence de pêcheurs et marchands originaires de cet espace, dans des échanges qui dépassent la seule communauté basquophone pour intégrer des sujets du roi d'Espagne et des populations amérindiennes.

En ce qui concerne le breton, si les sources évoquant la Nouvelle-France sont extrêmement rares, elles sont un peu plus fournies pour une période postérieure, après le passage de la colonie française sous domination britannique. Les migrations bretonnes des XIX^e et XX^e siècles correspondent à un renversement de l'équilibre entre Haute et Basse-Bretagne : la zone bretonnante devient la région la plus pourvoyeuse en migrants. Des pêcheurs bas-bretons installés à Terre-Neuve ont laissé en héritage des patronymes comme Bozec, Lagatdu, Kerfont ou Rivoalan, et des témoignages concernant l'usage du breton dans certaines communautés de cette île sont attestés jusque dans les années 1950⁴⁹. Les départs groupés de migrants issus de mêmes communes et s'installant ensemble dans des villages fondés sur les nouveaux fronts pionniers, comme dans l'Ouest canadien, renforcent la cohésion communautaire et permettent un maintien partiel et éphémère de la langue bretonne, même si on assiste rapidement au passage d'un bilinguisme français-breton à un bilinguisme français-anglais, tendant au fil des générations vers un monolinguisme anglais⁵⁰.

49. BRASSEUR, Patrice, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2001, p. x-xi. L'enregistrement en 1975, dans la presqu'île de Port-au-Port, d'une chanson auprès de Marie-Josephte Dubé témoigne pour sa part plus d'un souvenir de cette langue que d'une pratique encore réelle : la chanteuse interprète une bribe de chanson en breton apprise de son grand-père François Rivolan, arrivé à Terre-Neuve en 1870, mais dont le texte n'est ni compris ni compréhensible. LABELLE, Ronald, « "La terre tourne et je tourne avec" : regard sur le témoignage oral d'une Franco-Terreneuvienne », dans André MAGORD (dir.), *Les Franco-Terreneuviens de la péninsule de Port-au-Port. Évolution d'une identité franco-canadienne*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 2002, p. 165-183. Je remercie Ronald Labelle de m'avoir permis d'écouter cet enregistrement conservé aux Memorial University of Newfoundland Folklore and Language Archives, coll. R. Labelle et L. Legendre, X-3258/76-79.

50. Voir le cas d'une famille de Scaër émigrée en Saskatchewan, dans : LE BIHAN, Jean, « Enquête sur une famille bretonne émigrée au Canada (1903-1920) », *Prairie Forum. The Journal of the Canadian Plains Research Center*, vol. 22, n° 1, 1997, p. 73-101 ; ainsi qu'un exemple de rupture identitaire avec les origines bretonnes dans le village de Saint-Brieux, fondé en 1904 par Paul Le Floc'h, recteur de Magoar, dans : MOCQUAIS, Pierre-Yves, « François-Marie Rohel, "Breton" de Saint-Brieux (Saskatchewan), ou le refus d'une "bretonitude" institutionnelle », *La résistance des marges, Port-Acadie. Revue institutionnelle en études acadiennes*, numéro spécial, vol. 13-14-15, 2008-2009, p. 103-114. Lors d'une enquête menée en 1970, l'ethnologue Carmen Roy recueille tout de même auprès de François-Marie Rohel des informations concernant la langue bretonne. Musée canadien de l'histoire, Fonds Carmen Roy, ROY-831.

Aux États-Unis, l'établissement au début du ^{xx}^e siècle de populations venues du Centre-Bretagne – Gourin, où s'élève aujourd'hui une réplique de la statue de la Liberté, est la plus emblématique des communes de départ – a conduit au maintien temporaire de la langue bretonne en certains endroits. Le recensement de 1970 révèle que plus de 32 000 résidents du pays affirment avoir le breton comme langue maternelle, dont un peu moins de la moitié sont nés aux États-Unis. Youenn Gwernig, né à Scaër et installé à New York dans les années 1950, est une des figures les plus marquantes de cette communauté bretonne en exil : à travers ses écrits en trois langues – français, breton et anglais –, ce poète et chanteur apporte un témoignage marquant de son expérience d'émigration et de métissage culturel en Amérique⁵¹. La reprise de la gavotte *Son an Amerik* par plusieurs générations de chanteurs de *kan ha disk* rappelle d'une autre manière l'empreinte encore très actuelle laissée par les départs de Bas-Bretons pour le « nouveau monde » : cette chanson, composée par Jean Citérin (originaire de Spézet) sur sa vie dans le New Jersey dans les années 1930, s'inscrit dans une longue histoire des expériences migratoires bretonnes depuis les premières installations de colons en Nouvelle-France⁵².

Éva GUILLOREL

Maîtresse de conférences en histoire moderne, Université Rennes 2, Tempora

RÉSUMÉ

Les chercheurs qui se sont intéressés à la constitution des communautés linguistiques dans les colonies françaises d'Amérique ont insisté sur l'enracinement et l'homogénéisation rapides de la langue française dès les premières décennies de la colonisation en Nouvelle-France. Pourtant, certains migrants avaient une autre langue que le français pour idiome maternel. C'est notamment le cas d'hommes et de femmes venus de Basse-Bretagne, mais aussi du pays basque ou des provinces occitanophones. La diversité linguistique de ces migrants n'a laissé presque aucune trace archivistique. Dès lors, comment peut-on documenter la présence de langues régionales en Nouvelle-France ? À partir d'informations éparses tirées de mémoires, écrits du for privé ou archives judiciaires, cet article dresse un état de la présence de la langue bretonne en Amérique francophone au ^{xviii}^e siècle, inséré dans une réflexion plus large sur la place des langues vernaculaires dans les colonies atlantiques françaises aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles.

51. Pour une analyse plus approfondie de l'émigration américaine des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles, voir : JOUAS, Josette, LE CORRE, Christian, JAMET, Christiane, *Ces Bretons d'Amérique du Nord*, Rennes, Ouest-France, 2005.

52. Deux enregistrements de Soaz Citérin à Spézet à la fin des années 1970, chantant la composition de son frère Jean, sont conservés dans les archives sonores de Dastum, fichiers 22859 et 22863 accessibles sur <https://www.dastumedia.bzh>. La chanson a été reprise par 225 chanteurs dans la ronde lors d'une suite gavotte à Châteauneuf-du-Faou en 2017, dans le cadre du projet « 100 a gan » lancé par Louis-Jacques Suignard et Jean-Claude Talec : <https://www.youtube.com/watch?v=Q7KgVa2SIjc>. Je remercie Roland Brou et Sklaerenn Noisel pour nos discussions à ce sujet.

Le congrès de Carhaix

Geneviève PLESSIX-LE LOUARN - *In memoriam* Christiane Plessix-Buisset (1943-2022), historienne du droit

Histoire de Carhaix et du Pôher

Jean-Yves ÉVEILLARD - Carhaix antique

Joseph LE GALL - Les enceintes du premier Moyen Âge, des confins du Massif armoricain aux portes de Carhaix

Julien BACHELIER - Carhaix s'est-elle effacée au Moyen Âge ? Du chef-lieu de cité romain à la petite ville médiévale

Patrick KERNÉVEZ - Le paysage castral du Pôher et de ses marges au Moyen Âge : demeurer, défendre et paraître

Georges PROVOST - Carhaix, cité religieuse aux XVII^e et XVIII^e siècles ?

Didier JUGAN - Les panneaux du retable de Carhaix. Une iconographie du Saint-Sacrement et de la transsubstantiation

Vincent DAUMAS - Les mines de plomb argentifère de Huelgoat-Poullaouen : une porte d'entrée à la technique industrielle (XVIII^e-XIX^e siècles)

Léandre MANDARD - Contester le remembrement rural en Bretagne dans les années 1970. Le cas de Trébrivan (Côtes-du-Nord)

Thierry GOYET - Le patrimoine du lycée Paul-Sérusier de Carhaix : architecture et sculptures

Patrimoine de Carhaix et du Pôher

Gaétan LE CLOIREC - Les vestiges archéologiques du 5 rue du Docteur-Menguy à Carhaix-Plouguer (Finistère) : deux *domus* du III^e siècle
le long d'un axe majeur de *Vorgium*

Clément PERRICHOT - Vorgium, centre d'interprétation archéologique virtuel de l'antique Carhaix

Jean KERHERVÉ, Michael JONES, Shanny TURCK, Xavier de SAINT CHAMAS - Regards neufs sur le tabard et les hérauts de Carhaix (Finistère)

Garance GIRARD - La chapelle Notre-Dame-du-Crann en Spézet, un riche sanctuaire de pèlerinage dans les Montagnes noires

Yann CELTON, Xavier de SAINT CHAMAS - L'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Cléden-Pôher, enclos et calvaire

Jean-Jacques RIOULT - Plonévez-du-Faou (Finistère), chapelle Saint-Herbot. Nouvelles observations

Langues de Bretagne

Jean-Yves PLOURIN - Le Samedy et Bel Orient, des toponymes bretons ?

Antoine CHÂTELIER - Langues, diglossie et changements linguistiques à la fin de l'Antiquité et au début du Moyen Âge au sud-est de la Bretagne

Myrzinn BOUCHER-DURAND - À propos de Guynghlaff. *Claff, claf, clam* : le sens du mot malade en moyen breton, l'éclairage des autres langues
celtiques médiévales

Thierry HAMON - Les interprètes judiciaires en langue bretonne sous l'Ancien Régime

Ronan CALVEZ - L'Orient à Pleubian. Au XVIII^e siècle, la transposition en vers bretons d'un conte des *Mille et un jours*

Éva GUILLOREL - Parler breton en Nouvelle-France

Nelly BLANCHARD, Yves LE BERRE - L'art de conter en breton. Contribution par l'étude de cinq contes merveilleux recueillis par Luzel

Fañch BROUDIC - L'emploi officiel du breton de la Révolution au milieu du XX^e siècle

Michel CHALOPIN - Le gallo dans la presse de Haute-Bretagne avant la Seconde Guerre mondiale

Vincent MOREL - Chant de tradition orale en Haute-Bretagne : français ou gallo ?

Maïna SICARD-CRAS - Les obsèques de Marc'harid Gourlaouen (1987)

Tanguy SOLLIEC - Les parlers contemporains du breton, une source pour l'histoire ancienne de la Bretagne ?

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Jean-Luc BLAISE - La vie des sociétés historiques de Bretagne

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2022

Droit de réponse de Skol Vreizh et réponse de Sébastien Carney



SHAB

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE